

# Souvenirs au fil de l'herbe

H. Baron

## Ma découverte de l'herbe

Souvenirs, quand enfant je "gardais" les vaches de notre petit troupeau (6 à 8 bêtes au total) : quel plaisir, aux premiers jours du pâturage de se rouler dans l'herbe fraîche et son vert printanier ! Vert, couleur de l'espérance ; prairie, couleur de l'espoir d'une nature renaissante et, pour notre petit cheptel, le bénéficie d'une hausse conséquente de sa production laitière.

Souvenir aussi de savoir se plaquer dans l'herbe, improbable protection, quand les "forteresses volantes", lourds bombardiers américains, venaient larguer leur chargement de bombes sur la Sous-Préfecture toute proche (8 juin 1944).

Une décennie plus tard (1955), l'herbe mieux exploitée est pour moi, jeune agriculteur tout juste installé, un objectif essentiel. J'adhère au CETA ; je lis des ouvrages de vulgarisation : *L'herbe, ça se cultive* mais aussi *La nécessaire Révolution Fourragère* (de R. DUMONT et P. CHAZAL), *Nouvelles leçons d'agriculture* (de H. GONDÉ, G. CARRE et P. JUSSIAUME).

Ceci aboutit à **réaliser pratiquement de l'expérimentation continue pour remplacer les vieilles prairies permanentes peu productives** et à semer des mélanges divers après la moisson - ce qui est une quasi-révolution - : du ray-grass anglais - trèfle blanc, de la fétuque élevée ou du dactyle (trop dur au pâturage) avec du trèfle blanc, du trèfle incarnat (pour une saison, mais profitable aux

### MOTS CLÉS

Evolution, exploitation agricole, fourrage, politique agricole, prairie.

### KEY-WORDS

Agricultural policy, change in time, farm, forage, grassland.

### AUTEUR

Paysan éleveur retraité et Président de l'AFPF de 1990 à 1993, Président de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique de 1976 à 1992.

chevaux), du lotier pérenne (pour le pâturage) ou de la luzerne sur les rares terres propices, le tout dans une mosaïque de parcelles sans contiguïtés (21 pour 21 hectares).

Plus tard, l'obsession a été d'obtenir une production laitière hivernale quasi égale à celle de la période du printemps, qui bénéficie de la pousse de l'herbe, et de limiter au maximum la chute des mois d'été trop séchants.

L'ensilage d'herbe avec le ray-grass d'Italie est alors apparu comme étant "la" solution. Mais il a fallu encore de nombreuses années de tâtonnements ! : l'ensilage en coupe directe avec ses écoulements des jus de silos... puis le préfanage avec l'exigence de la bonne gestion des informations météorologiques.

Planifier, implanter, récolter, apprécier les réussites ou les échecs, quel apprentissage ce fut ! Efforts valorisés quand le pâturage rationné, dont les conséquences favorables ont été bien intégrées (exploitation à l'optimum, repousse accélérée, appétence de l'herbe prolongée...), est venu parachever ce tâtonnement appliqué de la culture de l'herbe, la production laitière en hausse et plus durable récompensant enfin les nombreuses heures de travail consacrées à toute cette chaîne de l'herbe.

Et, au fil des ans, encore une décennie plus tard, avec l'arrivée du maïs ensilage, **la maîtrise du système herbe - maïs semble acquise, mais elle doit toujours compter avec les réalités de la nature.**

## Responsabilité, travail d'équipe et décisions à la Chambre d'Agriculture

Après 18 années d'engagements syndicaux, je me suis retrouvé à devoir assumer la présidence de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique. C'était en 1976, l'année de la terrible et mémorable sécheresse avec son "Opération Paille" et son objectif : sauver le cheptel bovin. Il n'était plus question de production mais de survie des animaux.

La maîtrise de l'affouragement, la recherche du juste équilibre entre le maïs et l'herbe dans l'économie des exploitations a été, dès lors, le souci constant de l'action de la Chambre d'Agriculture. Maîtriser au mieux ce que le sol de l'exploitation peut produire et, ensuite, investir dans ce qui sera rentable (bâtiments, équipements...) semble plus pertinent pour les éleveurs que la démarche inverse.

En conséquence, voici un relevé non exhaustif<sup>1</sup> de l'action et de la communication continue de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique sur sa politique d'affouragement soutenue pendant un quart de siècle.

De 1965 à 1999, la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique a eu le souci d'accompagner les conseils quotidiens de ses conseillers par des publications régulières : *Le Paysan nantais* tout d'abord, puis

1. Récapitulation faite par Jean Le Guen, ancien Directeur-Adjoint de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique

Agri 44, envoyé gratuitement à tous les agriculteurs, et la revue *Loire-Atlantique Elevage*, complétés dès 1965 par un réseau de fermes de références et, en 1972, par la Ferme expérimentale de Derval. **Les phases essentielles de cette politique** peuvent être résumées comme suit :

- Avant 1974 : c'est une politique de développement "à tout crin" : **l'aspect quantitatif l'emporte sur toute autre considération** : plus de vaches, plus de prairies semées, plus de lait et de kilos de viande, le démarrage du maïs... et ça marche !

- A partir de 1974, avec le premier choc pétrolier, sont mis en évidence **des problèmes de coût de la ration et notamment du tourteau de soja nécessaire pour compenser les protéines que nous n'avons pas su produire en France.**

- 1976 : la terrible année de sécheresse, marque le démarrage d'une croissance très rapide des ensilages pour constituer des stocks de sécurité.

- De 1976 à 1981, on constate un développement exponentiel du maïs, sans limites, dans tous les types de sol. Les années humides de 1981, à l'automne (récolte du maïs à la faucille), et 1983, au printemps avec des pluies quotidiennes jusqu'en juin, sonneront le glas du développement "à tout va" du maïs.

- 1982 : introduction des prairies temporaires de longue durée, de l'ensilage de céréales en cas de déficit fourrager ; on commence à rechercher les mélanges riches en matières azotées : trèfle - ray-grass, et les colzas et choux semés, à pousse rapide et fournisseurs de matières azotées...

- 1984 : mise en place des **fermes de références avec des "prairies de longue durée"** qui offrent des possibilités étendues de pâturage, à **des coûts de production équivalents** et même inférieurs au système ray-grass d'Italie - maïs.

- A partir de 1984, les **quotas laitiers** modifient radicalement la donne. Désormais, il faut agir sur les coûts et **découvrir la gestion globale de l'exploitation.**

- En 1985, on passe du pâturage rationné avec fil avant et fil arrière au *full-grass* (pâturage libre intensif), qui est le début du pâturage tournant par parcelles dimensionnées en fonction de la taille du troupeau. On met beaucoup l'accent sur le stade de récolte des fourrages, aussi bien pour les graminées que pour le maïs.

- De 1987 à 1992, les **fermes de référence "tout herbe"** avec P. CAPÈLE montrent qu'on peut s'affranchir du maïs, surtout en conditions difficiles, sans pénaliser le revenu.

- 1999 : les CTE donnent l'occasion de **l'extensification** avec le souci de la meilleure combinaison des aides européennes et du système fourrager (accroissement significatif des surfaces maïs, sauf cas particulier, en douceur car correspondant à des départs en retraite nombreux).

Toutes ces actions ont fait l'objet d'une intense démarche de vulgarisation : réunions techniques par les six Comités Régionaux de Développement Agricole (CRDA), rencontres "Bout de champ", conseils individuels à la demande, témoignages d'éleveurs dans nos

publications techniques... Mais **quelle déception**, et même quelle culpabilité, après tous ces encouragements vers l'herbe aux éleveurs, **d'avoir vu les aides européennes pénaliser les producteurs d'herbe** qui ont reçu ce message destructeur : "Vous protégez naturellement l'environnement et moins vos revenus, alors vous ne serez pas aidés, mais vos voisins qui techniquement agressent la nature et sécurisent leurs bénéfices, recevront plus !".

La stupidité, sans vision, peut parfois présider aux décisions des hommes.

## **Découvertes : de l'A.P.C.A. à l'A.F.P.F. en passant par les Instituts**

C'est par conséquent en militant de l'élevage et en tant que défenseur de la cause fourragère, dans le cadre de la représentation de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), que j'accepte un poste d'administrateur à l'Institut Technique de l'Élevage Bovin (ITEB) et à l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages (ITCF) où je suis membre du Bureau. En toute logique, cet institut me mandate au Conseil d'Administration de l'AFPF. Je découvre son rôle essentiel dans la valorisation de la Recherche appliquée en faveur de la production fourragère. J'y apprécie le partenariat vécu entre tous les acteurs et institutions concernés : la Recherche, le Développement, les Instituts techniques, le secteur des engrais et des semences (GNIS), et le rôle des associations régionales. Cela se concrétise par le contenu d'une communication appropriée à ces partenaires au travers de Journées thématiques (en salle à Paris ou sur le terrain), de colloques... l'ensemble étant soutenu par la publication scientifique et technique dans la revue *Fourrages*, sous la plume des meilleurs spécialistes français et étrangers.

Je remercie les Présidents GOUIN et SALETTE, respectivement Présidents de l'AFPF et du Comité de Rédaction de la revue, des entretiens constructifs qu'ils m'ont accordés à ce moment-là.

Et c'est ainsi que, sans le vouloir bien évidemment, à un moment de flottement survenu dans la volonté commune de financement de l'AFPF, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture, soucieuse de la pérennité nécessaire de notre Association, m'a sollicité pour exercer une démarche d'audit et de proposition, afin de relancer sa dynamique et de ressouder le partenariat au bénéfice d'une action indispensable en faveur des fourrages.

Après de longues consultations, souvent nécessairement empreintes de diplomatie, une Assemblée Générale Extraordinaire a entériné le 3 décembre 1985 la proposition de nouveaux statuts, et ainsi rassemblé les bonnes volontés afin que perdure la mission "fourragère" de l'AFPF, ce qu'à vrai dire tous souhaitent.

Dans la foulée, arguant de l'importance du Développement dans la mission de l'AFPF, il a fallu de la ténacité pour obtenir de l'ANDA un financement exceptionnel sur trois exercices annuels. Ce fut précieux pour le retour à l'équilibre du budget.

Maintenant retraité et désengagé, j'ai apprécié de suivre quelques Journées techniques et de constater le dynamisme continu de l'Association.

## Une réalisation concrète dans notre exploitation agricole...

Un simple témoignage à partir de mon exploitation maintenant transmise à notre GAEC<sup>2</sup>, réceptif aux orientations diffusées par la Chambre d'Agriculture et confortées par les références promues en permanence par l'AFPF, et qui a choisi de redonner une place conséquente à la production d'herbe, après une période où le maïs occupait plus de place.

Dans un plan de rotation souple, moins exigeant en labour, nous implantons un ray-grass anglais - trèfle blanc pour le pâturage des vaches laitières. Il se maintient pendant 3 ou 4 années. Nous avons ainsi un sol porteur qui permet une mise à la pâture tôt en mars. Pour les génisses et vaches tarées, une implantation de fétuque élevée - trèfle blanc sur 5 ans permet la même gestion du pâturage. Ces prairies avec trèfle blanc représentent près du tiers de la surface de l'exploitation (30 ha sur 100 ha) qui, en plus, contribuent au stockage du carbone. Les excédents de pousse sont récoltés en ensilage ou en foin : c'est autant d'économie sur l'achat de protéines.

Les surplus du maïs sont broyés et ensilés sous forme de grain humide pour l'engraissement des porcs, ainsi que les céréales pour la ration hivernale des vaches laitières, ce qui limite sensiblement l'achat d'aliments énergétiques. Parallèlement, avec une gestion rigoureuse des lisiers et fumiers, on s'approche ainsi au maximum de l'autonomie possible, avec des intrants limités au minimum.

**En résumé, l'herbe est majeure dans un système global qui tend vers l'optimum** ; ceci dit sans prétention car il reste toujours à parfaire.

## Il faut agir pour le très proche avenir et son prolongement impératif !

Si je reprends l'action de notre Chambre d'Agriculture, **avons-nous eu tort de miser sur l'herbe, malgré les financements publics défavorables ?** Je réponds non.

Nous sommes en 2009 et l'actualité de la crise s'impose à tous. Le problème majeur pour chaque éleveur est désormais un problème de stratégie et de gestion globale de ce qui est devenu une PME agricole. Il faut mettre en œuvre une stratégie de communication adaptée sur le principe suivant : "quant le sol s'y prête, ce qui n'est pas dépensé n'est pas à amortir, ce qui n'est pas polluant n'est pas taxable".

2. Un GAEC à 3 associés qui perdure avec la même structure

**Généraliser l'herbe dans tous les lieux et toutes les situations est impossible. Mais ne pas lui accorder sa place optimale dans les exploitations d'élevage et ne pas soutenir les exploitations dans cette démarche serait aujourd'hui une faute.** Les établissements publics de la profession agricole que sont les **Chambres d'Agriculture doivent être les initiateurs résolus de cette politique de gestion des surfaces fourragères.**

Avec la place que va prendre l'Agriculture Biologique et son développement annoncé dans les objectifs des Pouvoirs Publics, c'est une nouvelle ère de production qui est en train de s'imposer à tous.

En organisant les 27 et 28 mars 2006 ses Journées sur le thème "Consommation d'énergie et gaz à effet de serre", l'AFPF a démontré sa capacité à anticiper. Dans la continuité de son rayonnement performant pour les fourrages, de son rôle irremplaçable de valorisation des travaux de recherche appliquée, tant en France qu'à l'étranger, elle doit être un partenaire privilégié de toutes les bonnes volontés et doit conserver cet objectif d'adaptation des élevages pour qu'ils soient toujours plus autonomes, plus économes et soucieux de leur environnement et compris par l'opinion publique.

Longue et féconde vie à l'AFPF et à sa revue *Fourrages*.

Joyeux cinquantenaire !

Contribution sollicitée pour les 50 ans  
de la revue *Fourrages* et de l'A.F.P.F.,  
le 10 décembre 2009.

## SUMMARY

### *Memories of a grass man*

The author, a dairy farmer, relates briefly the recollections of the changes he lived through, both on his own farm and as Chairman of the 'Chambre d'Agriculture' of the Loire-Atlantique département. The farmer was able to adapt and apply the ideas of the 'Forage Revolution' to his own case, by observations, comparisons, and cautiously groping forwards...; he thus gradually intensified his farming business and improved his grazing management. At the same time, the directions of study and the advices delivered by the Chambre d'Agriculture did change : from a quest for a maximum production (especially through the use of maize), the tendency has gone to thinking harder of the production costs (this led to a renewed interest in grass), and later to a certain extensification. Lastly, this commitment to give grass its optimum place on the farm was formalized at the national level through the AFPF Society. The public subsidies have been admittedly unfavourable to the forage systems based on grass, but the latter remain a responsible option, and also one with a future : it will enable the farms to become more self-sufficient and more thrifty, and at the same time remain in tune with the environmental and the social concerns.